

Projet immobilier Hiag Immobilier (ex Labo Plan)

En mars dernier, nous avons contacté la société HIAG Immobilier pour savoir où en était leur projet de construction d'un centre industriel et artisanal sur l'ancienne parcelle des laboratoires Plan dont le permis de construire avait été délivré en 2018. La société nous a répondu que les travaux allaient commencer à la fin de l'été. C'est donc avec surprise que l'on a vu que cette parcelle était utilisée pour stationner des voitures de personnes en partance pour l'aéroport (valet) et l'entrepasage d'échafaudages.

Nous avons donc contacté la société HIAG Immobilier pour avoir des éclaircissements concernant ledit projet.

A notre grand étonnement, ces derniers nous ont informés que le projet était abandonné et que la société avait décidé de céder ses droits à bâtir, en juillet 2023, sur le terrain au profit de la société SIZE SA (promettant-acquéreur) qui à terme développera un nouveau projet immobilier.

Afin de maintenir des bonnes relations avec les riverains jouxtant ce terrain, la société SIZE SA s'est engagée à organiser une réunion, en janvier prochain, avec notre association et Monsieur Bahram Bani Achemi qui a suivi le projet initial et qui était le porte-parole des opposants au projet.

Pour rappel, deux magnifiques tilleuls situés à la pointe de la parcelle ont été abattus sans autorisation en 2018. HIAG Immobilier s'est engagé par courrier à la commune de Vernier, en juin de la même année à replanter deux tilleuls de grandes tailles dans le même périmètre. Nous allons interpellier l'Office cantonal de l'agriculture et de la nature (OCAN) ainsi que la commune pour qu'ils rappellent à la société HIAG Immobilier les engagements pris car il y a de fortes chances que le nouveau promettant-acquéreur n'ait même pas été informé de cette obligation de replantage.

Alain Gaumann



Devenez membre de L'AIALI. On soutient vos intérêts !
Comment ? simplement en payant votre cotisation !
Minimum : CHF 40.- (personnes) • CHF 70.- (entreprises)

Nous avons été actif dans :

- Le suivi du projet «Porteous»;
- Militer pour un projet de centre de réfugiés RMNA plus raisonnable;
- Le suivi du projet Hiaq Immobilier (Labo Plan);
- Le suivi du projet de la Résidence des Campanules;
- et prochainement l'important projet d'agrandissement de la STEP d'Aïre.

• Le suivi du projet de la passerelle Aïre-Onex;

Alors si vous aussi, un jour vous avez un problème, vous serez content de pouvoir compter sur l'AIALI pour vous aider.

N'hésitez donc pas de devenir membre et d'apporter ainsi votre contribution aux différents soutiens qu'apporte l'association.



Récapitulé

Compte / Payable à
CH09 0900 0000 1201 5388 4
ASS. DES INTERETS D'AIRE
Avenue du Lignon 27
1219 Le Lignon

Payable par (nom/adresse)

Monnaie Montant
CHF

Point de dépôt

Section paiement

Monnaie Montant
CHF

Compte / Payable à
CH09 0900 0000 1201 5388 4
ASS. DES INTERETS D'AIRE
Avenue du Lignon 27
1219 Le Lignon

Informations supplémentaires

Payable par (nom/adresse)

Monnaie Montant
CHF

Centre pour réfugiés mineurs non-accompagnés (RMNA)

L'Hospice Général a organisé une séance d'information concernant le projet du centre RMNA le 16 novembre dernier à l'école d'Aïre. Malheureusement, l'information concernant ladite séance a été très lacunaire, en effet, la majeure partie des habitants de la presqu'île n'ont pas été informés tout comme les associations de quartier, dont la nôtre. Monsieur Girod, directeur de l'Hospice Général s'en est excusé lors de la présentation du projet.

Comme vous le savez notre association ainsi que de nombreux riverains ont fait opposition au projet, notamment en raison de sa taille. Finalement après 5 années de procédures les opposants au projet ont été déboutés par le Tribunal fédéral. Néanmoins, dans l'intervalle, la problématique des RMNA est remontée jusqu'au Grand Conseil qui s'est saisi du problème. Une motion (M2525) a été déposée par 31 députés, en février 2019, demandant de revoir la taille du centre d'accueil d'Aïre. Le résultat de cette motion est que le nombre de RMNA du centre d'Aïre a été divisé par deux, et que finalement celui-ci accueillera 44 RMNA et 32 personnes en famille. D'autre part, Le Tribunal fédéral se réfère à la motion stipulant l'engagement de l'Hospice Général à ne pas augmenter la capacité du centre sans l'accord de la ville de Vernier et de l'association des habitants. En outre, M. Apotheloz, chef du Département de la cohésion sociale (DCS) informe la commission d'avoir le souhait, dès la construction du bâtiment, qu'il puisse s'entretenir avec les associations concernées pour co-construire l'arrivée de ces futurs utilisateurs de l'établissement et œuvre à ce que l'association et les voisins concernés puissent accepter les différentes évolutions proposées, soit



la diminution du nombre de jeunes et l'élaboration du projet social d'intégration.

Forts de ces engagements, il s'agit maintenant d'avoir une démarche constructive avec l'Hospice Général dans l'élaboration du projet. A cet effet, l'Hospice Général a créé un comité de suivi permettant aux personnes qui le souhaitent de s'inscrire pour participer au suivi du projet. Le détail de la présentation du centre est disponible pour les personnes intéressées en envoyant un mail à comité@aiali.ch. Compte tenu du problème de diffusion de l'information, Monsieur Martin Staub, conseiller administratif, présent à la réunion, demande à l'Hospice Général de faire une nouvelle présentation en début d'année prochaine

Nous ne manquerons pas de vous tenir informés de la suite du projet. Les travaux devraient débuter avant la fin de l'année et la mise en exploitation du centre devrait se faire en été 2025

Alain Gaumann

EXPANSION FIDUCIAIRE sàrl

Jérôme Barone

Lignon Centre | CP 175
1219 Le Lignon
022 970 15 20

j.barone@expansion-fiduciaire.ch

En cette fin d'année, l'AIALI tient à remercier ses fidèles membres pour leur soutien et leur confiance.

Passez de belles Fêtes de fin d'année, prenez bien soin de vous et de vos proches.

Belle Fête de Noël et Belle Année 2024.

